

LE CLUB DE L'AMITIE DE RICHARDMENIL

propose une sortie le **Jeudi 7 JUIN 2018** (ouverte à tous)

« ESCAPADE VOSGIENNE »

Départ Place de l'Empereur, à 7h45 en direction de VAGNEY (rendez-vous 1/4h avant).

Vers 9h - Visite commentée de l'usine de collants et chaussettes BLEUFORET (1h30 à 2h) et temps libre dans le magasin.

Vers 11h30 - Reprise du bus pour VENTRON

12h15 - Déjeuner au restaurant de l'Ermitage de FRERE JOSEPH - Hors Boissons

Menu : Pâté Lorrain et sa petite salade - Tofailles et Fumé Vosgien - Tarte aux myrtilles.

14h45 - Visite commentée et insolite du **Musée des Mille et Une Racines à CORNIMONT** (1h) *Les œuvres qui y sont exposées sont celles d'un artiste original et local Michel Maurice (1937-2014) qui pendant 57 longues années, a patiemment cherché dans nos forêts vosgiennes, des racines à partir desquelles il façonnait des personnages, des animaux, des fleurs et autres scènes singulières et féériques.*

Vers 16h - Reprise du bus pour THIEFOSSÉ

16h30 - Visite de l'ATELIER à PÂTES, depuis la fabrication jusqu'à l'emballage (1h) *Petite entreprise artisanale où vous découvrirez la fabrication de pâtes dont la spécificité tient autant à leurs formes originales (trottolo, crêtes de coq...) qu'à leurs saveurs inédites (citron, cèpes, safran, ortie, ail des ours...) ou encore leur emballage terroir en papier kraft à fenêtre.*

18h - Reprise du bus pour le retour à Richardménil.

TARIFS : adhérents du club 34 € - extérieurs 42,50 € -

✂-----

***BULLETIN D'INSCRIPTION - Date2018**

SORTIE « ESCAPADE VOSGIENNE » du JEUDI 7 JUIN 2018

Monsieur et/ou Madame.....

Domicilié (e-s) à ☎

Nombres de personnes x **34 €** adhérents du club ou **42,50 €** extérieurs

Ci-joint chèque de€ libellé au nom du **CLUB DE L'AMITIE**

à retourner dès que possible

à Michel CLAUDEL 6 rue du Bellay à Richardménil ou au club ou ☎03-83-25-72-62

à Claude DROUHOT au cours d'une marche ou ☎03-83-53-43-84

** Bulletin à nous retourner **quelle que soit votre décision**, afin de nous permettre une meilleure coordination.
Les inscriptions ne seront définitives qu'accompagnées du règlement.*